

Pour affichage et diffusion

MAUVAISE QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC
Information des usagers
Village de Noroy-les-Jussey
(Commune de Jussey)

Les eaux du réseau ont été reconnues impropres à la consommation par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

En effet, les analyses du contrôle sanitaire, révèlent la présence en excès de chlorure de vinyle monomère dont la consommation présente des risques sanitaires à long terme. Ce composé est issu des canalisations dans lesquelles l'eau a circulé.

C'est pourquoi, **il est nécessaire de prendre les mesures suivantes** :

- Pour la **boisson**, la **glace** et les **glaçons**, le **lavage des dents** et la **préparation des aliments** : l'eau du réseau peut être utilisée uniquement si elle est portée à ébullition. Pour éviter tout risque de brûlure il convient de laisser refroidir avant usage.
- Pour **les autres usages** (toilette corporelle, linge, vaisselle, WC, lavage des sols), l'eau du robinet pourra être utilisée.
- En cas de doute pour l'abreuvement des animaux domestiques ou d'élevage, le vétérinaire habituel est seul compétent pour déterminer d'éventuelles restrictions d'usage.

J'attire votre attention sur le risque qu'il y aurait à utiliser une eau de source, de fontaine ou de puits non contrôlée, dont la pollution pourrait être beaucoup plus grave que celle du réseau public.

La collectivité étudie les moyens à mettre en œuvre pour restaurer la qualité de l'eau. Elle vous tiendra informés de l'évolution de cette affaire et, en particulier, elle vous signalera le retour à une situation normale, c'est-à-dire sans risque pour la santé.

CES CONSIGNES DOIVENT ETRE STRICTEMENT RESPECTEES JUSQU'A CE QU'UN NOUVEL AVIS VOUS INFORME D'UN RETOUR A LA NORMALE DE LA QUALITE DE L'EAU.

Pour le Directeur général,
La Cheffe de l'Unité Territoriale
Santé Environnement,

Audrey JAOUEN